

Agent des service sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP1)

DURÉE DE FORMATION

70 heures (9 jours)
Hors examen

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne voulant exercer une fonction d'agent de sécurité incendie

PRE REQUIS

- être titulaire d'un diplôme de secourisme à jour ;
- être apte médicalement ;
- Satisfaire à une évaluation en centre de formation.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de **12 personnes** maximum

MODALITÉ D'ORGANISATION

Intra entreprise ou Inter entreprise

RÉFÉRENCES :

- Articles MS de l'arrêté du 25/06/80 modifié
- Articles 3 et 4 de l'arrêté du 02/05/05 consolidé

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- ✚ D'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH) ;
- ✚ D'appliquer les règles élémentaires de prévention incendie ;
- ✚ D'entretenir les moyens de secours ;
- ✚ De porter assistance aux personnes ;
- ✚ De sensibiliser les occupants sur le risque incendie ;
- ✚ D'exploiter un PC de sécurité incendie ;
- ✚ D'intervenir de façon précoce sur un début d'incendie.

CONTENU :

THEORIE :

- ✚ Le feu et ses conséquences
- ✚ Sécurité incendie
- ✚ Installations techniques
- ✚ L'alerte aux services d'urgence
- ✚ Rôles et missions des agents de service de sécurité incendie

PRATIQUE :

- ✚ Visites applicatives
- ✚ Mise en situation d'intervention
- ✚ Mise en œuvre des principaux moyens d'extinction.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

THEORIE :

- ✚ Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur ou paperboard, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications

PRATIQUE :

- ✚ Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Mise en situations d'accidents simulés avec autoévaluation et évaluation pédagogique.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- ✚ Feuille de présence,
- ✚ Certificat d'agent de service sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).
- ✚ Un livret de formation en couleur ;
- ✚ Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.